Louviers, le 3 octobre 2024

**N/RÉF :** RJ : TRANSPORTS LECAMUS – 13058

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Maxime JULIEN, maxime.julien@fhbx.eu

NL/MJU/CHS

**TRANSPORTS LECAMUS**

Rue de la Libération
ZA Le Grand Clos

14100 SAINT-DESIR

A l’attention de Monsieur Antoine LECAMUS

**Par courriel :**

responsable@transportslecamus.fr

christelle@transportslecamus.fr

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 30 septembre 2024 reçue en mon Etude ce jour de la société **COFISOFT** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier.

Dans l’hypothèse d’une poursuite, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie le cas échéant actualisées justifiant les capacités de la société à honorer les prochaines échéances.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 24 octobre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nathalie LEBOUCHER

 

**RJ : TRANSPORTS LECAMUS**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : COFISOFT**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N° ACS EMBARQUE - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

[ ]  Contrat à poursuivre  [ ]  Contrat à résilier

[ ]  Demande délai complémentaire pour prendre position : [ ]  1 mois

 [ ]  2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise